

**Collectif
des
Riverains
et
Victimes
du
CMMP d'
Aulnay-Sous-Bois (93600)**



Contact :
Monsieur Gérard Voide
21 rue du Commerce – Escalier 5
94310 Orly
tél/fax : 01 48 53 31 45
Email : voide@aliceadsl.fr

Orly, le 3 février 2013

Monsieur le Maire
Mairie d'Aulnay-Sous-Bois
93600 Aulnay sous bois

Objet : registres des élèves Bourg 2 maternelle

Monsieur le Maire,

Nous venons de recevoir le rapport final de GIS COP 93 « étude de faisabilité d'un dispositif de santé publique autour de l'ancienne usine de broyage d'amiante CMMP ».

Nous sommes particulièrement satisfaits, s'agissant, comme vous le savez, de l'aboutissement d'une demande que nous avons formulée auprès du Ministère de la Santé en 1998 (lettre du 20/10/1998 à Bernard Kouchner).

C'est le résultat de nos efforts communs et conjugués des associations, avocats, élus, comité de pilotage dirigé par le docteur Allouch et vous-même.

Malheureusement, cette satisfaction vient immédiatement d'être entachée d'un fait que nous considérons très grave. En effet, nous sommes atterrés de lire page 64 que « les registres des élèves datant d'avant 1987 à l'école maternelle du Bourg II auraient été détruits par les services municipaux lors du nettoyage des anciens locaux » et, page 88 « les registres auraient été détruits au cours du déménagement récent ».

Or, ces registres, au moins à partir des années 1950 existaient, nous en témoignons pour avoir obtenu de Madame Pons, l'ancienne directrice, des certificats scolaires qui ont servi de preuves pour l'indemnisation des victimes. Nous possédons la photocopie d'une page du registre de la rentrée 1951 d'un format A3 à forte reliure. Nous possédons également des certificats établis en 2000 et 2001, 2002, 2003 pour les rentrées de 1951 et 1952, extraits de ce registre.

Nous sommes en droit de nous poser des questions sachant que, dès la réunion publique de novembre 2000 et les autres réunions qui se sont succédées, la liste des élèves a été mainte

fois évoquée par les associations et les élus. Aussi, les services municipaux, quelle que soit l'époque, ne pouvaient l'ignorer.

Ce registre, à partir de l'année 1950 en maternelle, est particulièrement important pour les futures études et à traiter prioritairement :

1. S'agissant d'enfants très jeunes particulièrement sensibles à la forte pollution amiante, zircon (radioactif)
2. S'agissant des élèves les plus proches du lieu d'émission, à l'époque 60 mètres, ce sont eux qui ont été les plus exposés

Aussi, nous vous serions extrêmement reconnaissants, Monsieur le Maire, de faire toute la clarté sur ces faits et de tout faire pour retrouver, le cas échéant, ces registres des élèves de la maternelle Bourg II au moins à partir des années 1950, voire rechercher des listes, même partielles, émanant d'autres sources municipales.

Nous vous en remercions vivement par avance et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Le Président

Gérard Voide

Copie : aux associations, Docteur Allouch, Mesdames Nicole Siino et Demonceau Adjointes à l'éducation et à la Santé.